

SOUSTONSINFOS

Votre magazine d'informations municipales



**« MON OBJECTIF EST D'ÊTRE
UN MAIRE DE TERRAIN »**

CONSEIL MUNICIPAL

Découvrez
la nouvelle équipe

DÉCRYPTAGE

Rôle et mission de
l'équipe municipale

BUDGET

Pour 2026,
le choix de la prudence

« JE VEUX ÊTRE UN MAIRE DE TERRAIN, DE PROXIMITÉ, D'ÉCOUTE »

Philippe Saint-Martin dresse un premier bilan quelques semaines après son élection : rencontre des équipes, priorité donnée à l'école de l'Isle Verte, mesures du quotidien, jeunesse et culture. Entretien avec un élu qui se veut « de terrain ».

Vous aviez annoncé consacrer votre première semaine à rencontrer toutes les équipes municipales. Qu'en reprenez-vous ?

Je l'ai fait, ça m'a pris un peu plus qu'une semaine. J'ai rencontré des équipes professionnelles, motivées, avec une très bonne connaissance du métier et des dossiers en cours. L'accueil des services a été très bon. J'attache beaucoup d'importance au bien-être des agents dans leur travail.

Quels sont les sujets prioritaires de ce début de mandat ?

La priorité du mandat est incontestablement l'école de l'Isle Verte. Nous avons déjà commencé à travailler sur ce sujet et à étudier l'opportunité d'une rénovation ou d'une reconstruction. L'objectif est de mener toutes les études nécessaires en 2027 pour une mise en chantier en 2028.

Comment allez-vous décider entre rénovation et reconstruction ?

Nous verrons en fonction notamment des études et du budget. À Soustons, certaines rénovations récentes ont été problématiques : je pense à l'école maternelle de Gensous et au centre d'action sociale, pour lesquels nous avons eu beaucoup de mauvaises surprises en cours de chantier. La rénovation est peut-être une solution, mais ce n'est pas forcément la seule. Je pense qu'il est important de prendre le temps de bien étudier toutes les options avant de trancher, et c'est ce qu'on fera.



Quelles sont les premières décisions que vous avez prises ?

Nous avons déjà fait un gros travail sur la communication. Les Soustonnais n'étaient pas toujours informés en temps et en heure, que ce soit sur les manifestations ou sur les réalisations. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises. Nous devons également travailler à la communication entre les services, qui est largement perfectible et qui est tout aussi importante.

Outre la communication, vous avez lancé beaucoup de « petites » choses au cours des premières semaines.

Oui tout à fait. Des réalisations qui peuvent paraître anecdotiques mais qui sont importantes pour le quotidien des Soustonnais. Nous avons

installé la vidéo pour la transmission en direct des séances du conseil municipal, fait nettoyer un certain nombre de façades, évacué des épaves sur le lac dans le cadre du plan « lac propre » ou encore installé des bancs très attendus. Nous

“

MACS est un endroit incontournable pour la deuxième commune en nombre d'habitants de l'intercommunalité.

”

travaillons aussi sur la signalétique avec le remplacement de panneaux à différents endroits. Tout cela en presque deux mois.

Plusieurs décisions concernent aussi la jeunesse.

Nous avons remis en place les Mayades pour les jeunes de la classe 2027, climatisé une salle au centre de loisirs pour les petits. Nous avons mis en œuvre un engagement de campagne sur l'accueil des enfants en situation de handicap, sur les temps périscolaires (cantine) et au centre de loisirs, parce que des enfants étaient un peu exclus du système. Nous allons très prochainement mettre en place une aide au permis de conduire citoyen : 200 euros pour les 15-30 ans, conditionnée notamment au quotient familial, gérée par le CCAS et sans contrepartie, contrairement à l'aide du Département.

Comment avez-vous choisi vos adjoints et attribué les délégations ?

Les adjoints ont été identifiés au fil de l'année 2025-2026, au gré de la

construction de la liste, essentiellement en fonction de leurs compétences respectives, j'ai la chance d'être bien entouré. Il y a également des conseillers délégués, et les conseillers municipaux sont associés aux décisions via les commissions que nous avons mises en place. C'est tout un travail d'équipe.

Soustons a un rôle important au sein de la Communauté de communes MACS. Quel rôle comptez-vous y jouer ?

J'ai été élu vice-président en charge du développement social territorial et la santé. Mon objectif est d'être un élu de terrain, qui représente Soustons partout. Et MACS est un endroit incontournable pour la deuxième commune en nombre d'habitants de l'intercommunalité (derrière Capbreton).

MACS a changé de président en avril. Que pensez-vous de l'élection de Régis Gelez ?

J'entretiens d'excellentes relations avec lui. J'apprécie les gens qui savent travailler intelligemment et dans un esprit d'ouverture : c'est le cas de Régis. Nous sommes tous là pour faire avancer le territoire. Je serai très à l'écoute des 22 autres maires s'ils ont des projets à porter, notamment en matière de développement social et territorial.

La culture est une thématique forte au sein de la Communauté de communes. Comment comptez-vous intégrer Soustons dans cette dynamique ?

Un certain nombre de spectacles sont organisés à Soustons depuis des années : je pense par exemple

“

En matière de culture, nous poursuivrons de soutenir l'opéra, le jazz ou encore le flamenco, mais nous souhaitons aussi enrichir la programmation pour un public plus jeune et plus populaire.

”

à l'opéra, au jazz et au flamenco. J'ai reçu ces dernières semaines les responsables de ces trois temps forts de la saison culturelle et je leur ai redit mon engagement à les soutenir. Nous souhaitons évidemment conserver l'existant, mais aussi l'enrichir. Avec un spectacle par trimestre à la salle Roger-Hanin, nous voulons une programmation plus jeune et plus populaire, destinée à un public plus large.

Que souhaitez-vous que l'on retienne de votre mandat ?

Je veux être un maire de terrain, de proximité, d'écoute. Je reçois énormément d'administrés, je vais à leur rencontre, je suis quelqu'un d'accessible. Un maire doit être sur le terrain, pas uniquement dans son bureau. C'est en tout cas ma conception du poste. Je n'ambitionne pas de me présenter à d'autres élections. Pour ces six ou sept prochaines années, les Soustonnais constateront que je m'en tiens à mon mandat de maire, et uniquement à celui-là.



VOS NOUVEAUX ÉLUS EN IMAGES

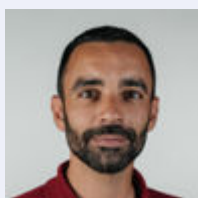
Le Conseil municipal de Soustons est composé de 29 membres : 15 hommes et 14 femmes. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour délibérer sur un ordre du jour fixé par M. le Maire.



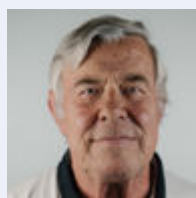
PHILIPPE SAINT MARTIN,
Maire de Soustons

Âgé de 56 ans, Philippe Saint-Martin est pharmacien. Conseiller municipal d'opposition de 2021 à 2026, il est devenu maire de Soustons en mars dernier après avoir remporté les élections municipales avec près de 55 % des voix. Il se projette dans le mandat qui arrive entouré d'une équipe compétente aux profils divers. Désireux d'installer une gouvernance plus ouverte, il souhaite à la fois répondre aux préoccupations du quotidien des habitants, développer la ville de Soustons et la préparer aux défis de demain. Un pari que Philippe Saint-Martin veut réaliser en équipe, avec les élus mais aussi les agents de la commune. Sans compter une participation active à la Communauté de communes MACS, dont il est vice-président délégué au développement territorial et à la santé.

8 ADJOINTS AU MAIRE



FLORIAN DEYGAS
(1^{ER} ADJOINT)
Éducation, Action sociale,
Solidarités et Handicap



OLIVIER PEANNE
Finances et Administration
générale
Délégué à la Communauté
de Communes



MÉLISSA LARRAZET
Urbanisme, Logement
et Quartiers et Cadre de vie



FRANCK MARIMPOUY
Sécurité, Prévention
et Tranquillité publique



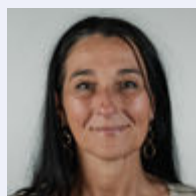
SANDRINE QUIGNARD
Tourisme, Environnement et Forêt
Déléguée à la Communauté
de Communes



OLIVIER DREZEN
Sport, Sport-Santé
et Accessibilité



MÉLYSSA LELONG
Communication et Soustons Plage
Déléguée à la Communauté
de Communes

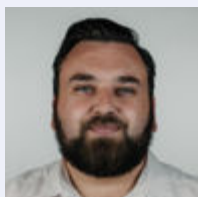


MYRIAM DESTORS
Culture et Associations
culturelles

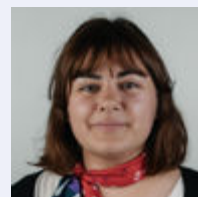
5 CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



SANDRINE PRUNIER
Santé, Solidarités
et Aînés



DAVID LYS
Jeunesse et
Citoyenneté
Délégué à la
Communauté
de Communes



NELLY DUBERTRAND
Commerce,
Attractivité et
Développement
économique

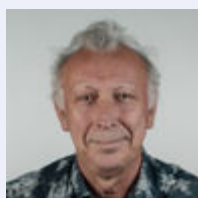


NICOLAS POMMIEZ
Associations
sportives et
équipements
sportifs



ESTELLE DUBERT
Petite Enfance,
Enfance et Familles

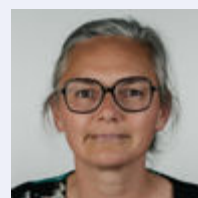
9 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



**DOMINIQUE
GRATIANETTE**



**MAGALI
COLOMES-
REMOIVILLE**



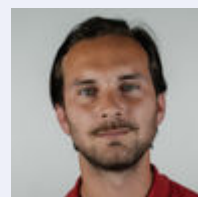
**DAPHNÉE
ETIÉ**



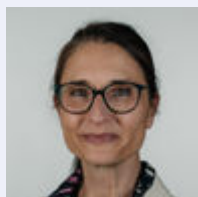
**VINCENT
DELFOUR**



**SYLVAIN
GALIBERT**



**AL
TERSIC**



**FRANÇOISE
GIMENO**



**ANNE FRANCE
PLANCHET**



**JIMMY
BAMBOUCHE**

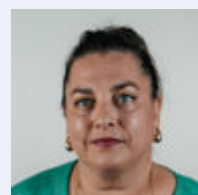
6 CONSEILLERS MUNICIPAUX ISSUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE



**FRÉDÉRIQUE
CHARPENEL**



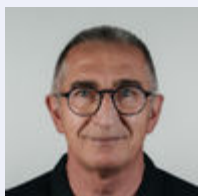
**SANDRA
TOLLIS**



**DELPHINE
ALLÈGRE**



**ALAIN
CAUNÈGRE**



**MICHEL
CASTETS**



**SÉBASTIEN
FAISSOLLE**

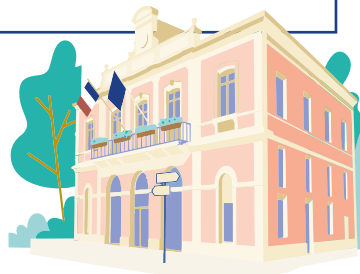
LES ACTEURS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

RÔLES ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE À SOUSTONS ET MACS

CE QUI EST GÉRÉ
PAR LA COMMUNE

Le maire et son conseil municipal gèrent la ville au quotidien. Ils ont en charge les compétences communales, dont les principales sont :

- État civil
- Police municipale
 - CCAS
- Ecoles maternelles et élémentaires
- Vie associative
- Sports et équipements sportifs communaux
- Urbanisme de proximité et voirie communale

CE QUI EST GÉRÉ
PAR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Depuis sa création en 2001, Soustons est membre de la Communauté de communes MACS et lui a transféré une partie de ses compétences :

- Le développement économique
 - Les transports
 - L'urbanisme
 - L'environnement
 - Le tourisme
 - Le logement

Via MACS, Soustons délègue également des compétences essentielles et stratégiques à deux syndicats :

- La collecte et le traitement de déchets au SITCOM
- L'eau, l'assainissement et l'énergie au SYDEC 40



BUDGET 2026 : LE CHOIX DE LA PRUDENCE



« Nous abordons ce budget avec pragmatisme et responsabilité. Les choix que nous faisons aujourd'hui visent à préserver les marges de manœuvre de la commune, tout en répondant aux attentes concrètes des habitants. Cette gestion rigoureuse nous permet également de préparer l'avenir et de conserver la capacité d'investir tout au long du mandat dans les projets qui amélioreront durablement le quotidien des Soustonnaises et des Soustonnais. Notre engagement est de maintenir une trajectoire financière maîtrisée et de concentrer nos investissements sur ce qui apporte une valeur ajoutée réelle à notre territoire. »



OLIVIER PEANNE

Adjoint au Maire
en charge
des finances



22 259 087 €

C'EST LE BUDGET 2026
TOTAL DE LA COMMUNE,
DONT 12 950 065 €
DE FONCTIONNEMENT
ET 9 309 022 €
D'INVESTISSEMENT.



2,19

C'EST, EN ANNÉES,
LA CAPACITÉ
DE DÉSENDETTEMENT
DE LA VILLE, TRÈS
EN DESSOUS DES SEUILS
D'ALERTE (12 ANS).

LES PREMIÈRES ACTIONS ENGAGÉES



Conseils municipaux retransmis en direct



Plan « Lac propre »



Installation de bancs



Remplacement de la signalétique



Retour des Mayades



Inclusion des enfants en situation de handicap



Aide au permis citoyen



Lancement des études pour les travaux de l'école de l'Isle Verte

TRIBUNE

GROUPE « SOUSTONS VILLE À VIVRE »

Chères Soustonnaises, chers Soustonnais,

Notre groupe d'opposition est composé de six conseillers municipaux issus de la liste Soustons, une ville à vivre. À travers nous, ce sont également les 45 % d'électrices et d'électeurs qui nous ont accordé leur confiance qui sont représentés au conseil municipal.

Nous restons fidèles aux valeurs qui ont guidé notre action de vivre ensemble : solidarité, accès à la culture et à l'éducation pour tous, développement maîtrisé et durable, préservation du cadre de vie et du patrimoine, mais aussi volonté de préparer l'avenir. Notre ambition demeure la même : continuer à faire de Soustons une ville où chacun peut naître, grandir, vivre et vieillir dans les meilleures conditions.

Nous exercerons une opposition constructive et libre. Nous soutiendrons les projets conformes à l'intérêt général et à nos engagements, et nous nous opposerons lorsque cela nous paraîtra nécessaire.

Lors du vote du budget, nos divergences avec la majorité n'ont pas porté sur les investissements eux-mêmes, mais sur leur financement. La majorité a choisi d'emprunter 1 million d'euros alors qu'elle a gardé près de 600 000 euros disponibles dans les budgets annexes. Pourquoi garder cette cagnotte ? Cet emprunt représentera environ 30 000 euros d'intérêts par an et ces 600 000 euros ne rapporteront rien ! Nous avons voté contre ce budget.

Autres sujets de désaccord :

- Les subventions aux associations. La majorité, dans son budget, a choisi de les maintenir à leur niveau actuel. Nous estimons qu'en période d'inflation, ne pas les revaloriser revient à diminuer le soutien réel au tissu associatif. Nous avons donc demandé une augmentation des subventions, au minimum de l'inflation, pour toutes les associations, ce que nous avons fait jusqu'alors.

- Enfin, alors que Monsieur Saint Martin a fait croire pendant sa campagne électorale que lui, candidat,

ne faisait pas de politique, sa première embauche est celle d'un directeur de cabinet responsable du parti Les Républicains dans les Pyrénées Atlantiques.

N'essayons pas de nous faire croire le contraire :

Un directeur de cabinet fait toujours de la politique, c'est son rôle, surtout quand il est encarté politiquement. Dans tous les cas, une chose est sûre : le coût de ce poste, pour nous tous, Soustonnais, dépassera 500 000 euros sur le mandat.

Frédérique Charpenel, Alain Caunègre, Sandra Tollis, Michel Castets, Delphine Allègre et Sébastien Faissolle, élus municipaux de la liste Soustons, une ville à vivre restons à votre écoute.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook Soustons une ville à vivre.

Bel été à toutes et tous .

VILLE PRATIQUE, NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE SOUSTONS

9, Place de l'Hôtel de Ville
40140 Soustons
Téléphone : 05 58 41 50 11

Ouvert du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30
(sauf vendredi 17h)

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire,
envoyer un mail à Claire :
secretariat@mairie-soustons.fr
ou par téléphone au
05 58 41 48 87

NUMÉROS UTILES

15 : Samu
05 58 41 54 99 : Police municipale de Soustons
17 : Gendarmerie
18 : Pompiers
112 : Urgences
115 : Sans abri
119 : Enfance en danger
196 : Secours en mer

RÉSERVER UNE SALLE MUNICIPALE OU UN ÉQUIPEMENT PUBLIC

Les réservations se font
en mairie le mardi et
le mercredi de 9h à 12h.
Informations au 05.58.41.43.10

Pour toute demande
d'équipement sportif,
contactez le **Pôle Enfance
jeunesse et sports**
au 05 58 41 54 99

Pour toute demande
concernant l'occupation
du domaine public, contactez
la **police municipale** au
05 58 41 54 99

JOUR DE MARCHÉ

Le lundi,
place des Arènes,
de 8h à 13h.



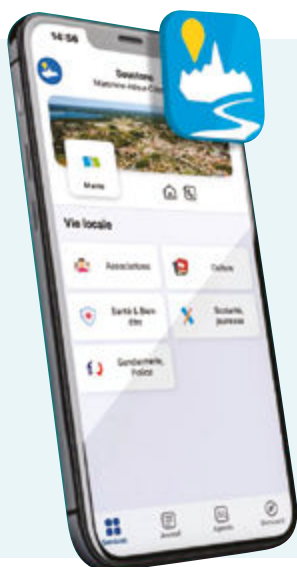
DÉCHETS

22 points de collecte
sont disponibles dans
toute la ville pour vos
verres, papiers, cartons,
plastiques et métal, piles
et textiles.

Pour les ordures
ménagères, elles sont
à mettre dans le bac
le plus proche.

Déchetterie de Soustons :
ouverte du lundi
au samedi de 8h à 12h
et de 13h30 à 18h.

Toutes les infos sur le site
du Sitcom40.



**SUIVEZ EN TEMPS RÉEL L'ACTUALITÉ
DE NOTRE VILLE SUR L'APPLI**  **IntraMuros**,
DISPONIBLE SUR TOUS LES SMARTPHONES.

Agenda, événements, alertes, travaux, infos mobilités :
IntraMuros vous informe gratuitement.



Google play store :

urlr.me/GFsXAC



App store :

urlr.me/4xNabT